**Enquête exploratoire du RSCD : sensibilisation et mobilisation des syndicats autour du Programme 2030**

 **[FR] Suite à l'approbation historique du** [**Programme 2030 des Nations Unies**](http://www.ituc-csi.org/Agenda2030FR?lang=fr) **par les dirigeants mondiaux, les syndicats ont la possibilité de stimuler la réalisation des Objectifs de développement durable. S'il vous plaît répondez au questionnaire ci-dessous.**

Top of Form

**1.  A propos de vous**

Nom :

Organisation :

Pays :

Adresse email :

**2. [FR] Êtes-vous/votre organisation au courant des implications du Programme 2030 pour le développement durable pour les syndicats et le travail décent ?**

**3.  [FR] Est-ce que votre gouvernement national organise des dialogues multi-parties prenantes pour mettre en œuvre le Programme 2030 à l'échelle nationale? Si oui, êtes-vous invités/participez-vous à ces dialogues ?**

**4. [FR] Les priorités syndicales dans le Programme 2030 comprennent : ODD1 pauvreté ; ODD5 égalité homme-femme ; ODD8 travail décent ; ODD 10 inégalités ; ODD13 climat ; ODD16 sociétés inclusives. Classez ces objectifs (y compris les cibles et indicateurs) par ordre de priorité pour votre organisation et ses membres.**

**5. [FR] Êtes-vous/votre organisation mobilisés afin de sensibiliser vos affilié(e)s sur les implications et opportunités pour les syndicats du Programme 2030 ? Etes-vous/Seriez-vous prêts à vos engager dans des alliances avec des organisations de la société civile ayant une même vision ?**

**6. [FR] Avez-vous/votre organisation la capacité de s'engager à des dialogues multi-parties prenantes ou dans des activités de plaidoyer auprès de votre gouvernement national par rapport au Programme 2030 ?**

**7.  [FR] Quelles capacités / outils vos aideront à participer à ces processus multi-parties prenantes? Et dans vos efforts de plaidoyer ? Par exemple : formations en plaidoyer, publications, etc.**

**Merci d’envoyer cette enquête par email à :** **Diego.Lopez-Gonzalez@ituc-csi.org** **et** **alex.nkosi@ituc-africa.org** **avant le 19 janvier 2018.**